

Dispositif lanceur d'alerte éthique

Formulaire de recueil d'un signalement

IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DU SIGNALEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Fonctions :

Direction ou Service :

Téléphone professionnel : Mail :

Je demande à recevoir l'accusé de réception de mon signalement et toute correspondance relative au traitement de celui-ci (suite de l'instruction ; clôture de la procédure...) cocher la case et compléter

Par courrier postal

- mon adresse personnelle ou professionnelle :

Par courrier électronique personnel ou professionnel :

.....@.....

Les coordonnées ont pour stricte finalité le traitement de l'alerte par le référent, afin de permettre le cas échéant tout contact ultérieur à la saisine. Vous avez néanmoins la possibilité d'émettre un signalement anonyme, auquel cas l'information sur les suites données au signalement ne pourront pas vous être communiquées.

CONTEXTE DE L'ALERTE

(Facultatif - vous pouvez demander de l'aide au référent alerte afin de vous aider à identifier le contexte de l'alerte)

Collectivité/Etablissement :

Précisions sur la situation du lanceur d'alerte par rapport à la collectivité ou à l'établissement :
(cocher la case correspondante)

Agent

Stagiaire

Contractuel

Collaborateur extérieur

Collaborateur occasionnel

Autre (à préciser) :

Rappel : Le Référent d'alerte éthique (ainsi que les membres de la cellule alerte) est astreint à une obligation de confidentialité, d'indépendance, de neutralité et de secret professionnel.

TYPE DE SIGNALEMENT

Votre alerte concerne (cochez la case correspondante) :

→ **Des informations susceptibles de relever de la loi Sapin 2 :**

- des informations portant sur un crime, un délit,
- des informations portant sur une menace ou un préjudice pour l'intérêt général,
- des informations portant sur une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fonctionnement d'un tel engagement,
- des informations portant sur une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation du droit de l'Union européenne, de la loi ou du règlement.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez eu personnellement connaissance des informations dans le contexte professionnel. Un lanceur d'alerte peut signaler des faits qui lui ont été rapportés.

Les faits dénoncés pourront porter sur « des informations » sur un crime, un délit ou des violations du droit mais aussi sur des « tentatives de dissimulations » de ces violations.

→ **Des faits susceptibles de constituer un conflit d'intérêts :** toute situation entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions de l'agent public.

Conflit d'intérêts

En ce cas avez-vous saisi votre supérieur hiérarchique ? Oui Non

Si oui, précisez ses prénom, nom et fonctions :

.....

Date à laquelle vous l'avez saisi :

OBJET DE LA SAISINE

Quelle est la situation dont vous souhaitez alerter le référent alerte ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PERSONNES VISÉES PAR LE SIGNALEMENT

Nom : Nom :
Prénom : Prénom :
Fonctions : Fonctions :
Direction ou service : Direction ou service :
Lien avec l'auteur du signalement : Lien avec l'auteur du signalement :
.....

DÉMARCHES DÉJÀ ENGAGÉES

Saisine d'un supérieur hiérarchique (hors en cas de conflits d'intérêt) : Oui Non

Si oui, précisez ses prénom, nom et fonctions :

Date à laquelle vous l'avez saisi :

Modalité de saisie :

Autres démarches : Oui Non

Si oui précisez :

DOCUMENTS DE NATURE À ÉTAYER LE SIGNALEMENT

Pensez à joindre toute information et tout document, quel que soit leur forme ou leur support, de nature à étayer votre signalement.

INFORMATION TRAITEMENT DES DONNÉES ET DROITS

Le référent et la cellule de signalement, récoltent des données personnelles afin de leur permettent le traitement des demandes qui lui sont soumises. Ce traitement est mis en œuvre dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public, au sens du RGPD. Le référent et les membres de la cellule de signalement, sont les destinataires du traitement, tenus à une obligation de discrétion et de secret professionnel. Aucune donnée ne sera communiquée à une tierce personne sans votre accord sauf aux personnes habilitées à en connaître au regard de leurs attributions. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Ces données sont conservées pendant le traitement de la demande. Si celle-ci est irrecevable, elles sont détruites sans délai ou anonymisées. Si la demande est recevable, les données sont détruites ou rendues anonymes et archivées dans le délai maximum de deux mois suivant la clôture du dossier ou après les délais de recours.

Vous disposez d'un droit de demander l'accès aux données à caractère personnel vous concernant. La rectification que pour des données factuelles dont l'exactitude peut être vérifiée et sans modifier les données initialement collectées ou la limitation du traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement, vous pouvez contacter le référent et également vous pouvez vous adresser au DPO du Conseil départemental dpo@departement-touraine.fr ou si vous estimez, après les avoir contacté, que vos droits dans le cadre du RGPD ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Je certifie avoir pris connaissance des informations liées au RGPD.

(Merci de cocher la case après avoir pris connaissance des informations)

SIGNATURE ET DATE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et agir sans contrepartie financière et de bonne foi.

Fait le : Signature du signalant :

TRANSMISSION DU SIGNALEMENT

Le présent formulaire est à envoyer :

- Par courrier, sous double enveloppe, portant la mention « confidentiel-ne pas ouvrir » à l'adresse postale suivante :

RÉFÉRENT ALERTE ÉTHIQUE
Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

- Par email à l'adresse suivante : referent.alerte.ethique@departement-touraine.fr

- Pour obtenir plus d'informations, il est également possible de contacter le référent alerte par téléphone, les jours ouvrables et aux horaires suivants : (9h-16h) au **02 47 31 47 31 - Poste 62229**

Suite du signalement : Un accusé de réception vous sera délivré à réception de la présente, sous 7 jours.

La recevabilité de votre saisine sera examinée par la cellule alerte éthique et vous serez informé en cas d'irrecevabilité.

Si le signalement est recevable, le référent alerte et la cellule instruisent l'alerte ; ils informent l'auteur du signalement des mesures mises en œuvre dans un délai de trois mois, sauf circonstances particulières nécessitant un allongement de ce délai, dont l'auteur du signalement est alors informé.

